

Agen, vendredi 05 avril 2019

DOSSIER DE PRESSE
BUDGET PRIMITIF 2019

Une bonne trajectoire pour un budget de relance

La situation budgétaire favorable constatée au débat d'orientations Budgétaires il y a un mois est confirmée par le budget primitif de la collectivité pour 2019. Les indicateurs au vert placent le Département en position d'insuffler une nouvelle dynamique pour à la fois renforcer les mesures d'accompagnement des Lot-et-Garonnais à chaque âge de la vie et développer de nouvelles actions en faveur de l'attractivité du territoire.

CONFIRMATION DES INDICATEURS AU VERT...

Résultat des efforts engagés pour desserrer l'étau dans lequel l'Etat enferme les collectivités, 2018 aura marqué le **retour des finances départementales sur une bonne trajectoire. Le rebond annoncé est bel et bien là !**

L'objectif pour 2019 est de maintenir cette trajectoire...

- en poursuivant la maîtrise des dépenses de fonctionnement ;
- en limitant le recours à l'emprunt, par le maintien de la dynamique de désendettement ;
- en menant une politique d'investissement volontariste et ciblé, nécessaire au développement du territoire.

Cela, sans augmentation de la fiscalité.

Le budget primitif présenté ce vendredi confirme cette dynamique :

- **Nos dépenses de fonctionnement seront contenues au maximum à + 0,8 %** (dépenses sociales comprises), un chiffre bien inférieur au plafond maximal de 1,14% fixé par l'Etat pour le Lot-et-Garonne ;
- **Notre capacité de désendettement prévisionnelle est estimée à 7,6 ans, et sera sans doute encore inférieure à cette prévision en fin d'exercice**, dans tous les cas très en-deçà du seuil des 10 ans servant de référence pour juger de la solvabilité des collectivités ;
- **Notre épargne brute s'établit à 44,3 millions, son meilleur taux des 10 dernières années.**

Le budget primitif 2019 s'établit à 430,3 millions d'euros :

- 338,6 M€ en section de fonctionnement
- 91,7 M€ en section d'investissement, dont 55,8 M€ d'engagements nouveaux inscrits au programme pluriannuel d'investissement.

⇒ *Voir détails par grandes politiques en fin de dossier.*

La situation est donc saine et le Département a les moyens de ses ambitions au service des Lot-et-Garonnais.

...AU PRIX D'IMPORTANTES EFFORTS DE GESTION, POUR REPOUSSER L'EFFET CISEAUX DÛ AUX CHARGES ASSUMÉES POUR LE COMPTE DE L'ÉTAT

Il n'est pas inutile de rappeler que la collectivité a connu, entre 2014 et 2017, une perte sur la dotation globale de fonctionnement de 35,2 M€ et qu'elle a dû financer, sur cette même période, les Allocations de solidarité nationale (AIS : APA, PCH, RSA) un reste à charge net cumulé de 158,9 M€.

La maîtrise budgétaire de la collectivité lui permet de rompre avec l'effet ciseaux. Les courbes tendent enfin à s'inverser. Cela a été possible au prix d'importants efforts. Y compris celui, imposé par la Chambre Régionale des Comptes, d'augmenter la fiscalité en 2017 après 8 ans sans augmentation, au plus fort du bras de fer engagé avec l'Etat pour qu'il consente à compenser durablement les Allocations nationales assumées pour son compte par le Département.

Chef de file du combat pour la défense des Départements ruraux localement comme à l'Assemblée des Départements de France, le Président Camani a dénoncé haut et fort cette injustice conférant à la double-peine. D'autant plus que l'effort demandé aux Lot-et-Garonnais aurait été insuffisant s'il n'avait pas été conjugué aux importants efforts réalisés en matière de dépenses de fonctionnement. A cet égard, le pilotage rigoureux de la collectivité mené ces dernières années a permis de préserver les équilibres budgétaires.

Il convient de souligner à ce propos le travail de la majorité départementale bien sûr, qui a su rester soudée comme à son habitude et rester entièrement tournée vers l'intérêt général. **Et de saluer aussi le travail de la commission de refondation des politiques publiques** impliquant toutes les sensibilités politiques de l'assemblée départementale. **Cette union dépassant les clivages partisans a aussi été une force dans l'adversité.**

• LES GRANDS PROJETS AUJOURD'HUI A MATURE

Force est de constater que jamais dans son histoire notre département n'a connu un tel niveau d'investissements publics et privés. Le ciblage des interventions de la collectivité pour renforcer l'attractivité de notre territoire porte ses fruits, avec **un niveau d'investissements directs qui s'établira en 2019 à 55,8 M€.**

Cette somme permettra de consacrer plus de 20 M€ à l'entretien et la modernisation des routes et infrastructures départementales -portant à 300 M€ les investissements routiers cumulés de 2008 à 2019- notamment pour :

- renouveler 133 km de couches de roulement ;
- conduire des travaux sur 8 ponts dont 4 classés rouges ;
- développer le réseau routier départemental, avec les travaux de réparation et de consolidation du Pont du Mas actuel, qui a vocation à devenir voie de circulation douce une fois réalisé le nouveau pont inscrit au programme pluriannuel, ainsi que la poursuite des études préalables à la déclaration d'utilité publique pour la rocade de Marmande (la commission d'appel d'offres a attribué ce marché à la société INGEROP le 11 mars dernier) ;
- financer le programme d'investissement en cours pour assurer la continuité de la navigation avec les départements du Gers et du Lot ;
- poursuivre le développement des infrastructures cyclables.

En 2019, le développement d'**un itinéraire performant entre Villeneuve-sur-Lot, Agen et l'A62** connaîtra des avancées majeures:

- Mise en service de l'accès sud de Villeneuve-sur-Lot à 2x2 voies
- Acquisitions foncières et travaux préparatoires de la section de RN21 Monbalen – La Croix-Blanche
- Poursuite des études préalables à la DUP pour la section de RN21 La Croix-Blanche-Foulayronnes
- Poursuite des études et acquisitions foncières du pont et du barreau de Camélat
- Déclaration d'utilité publique de l'échangeur d'Agen-Ouest.

2019 verra aussi des avancées significatives pour :

▪ **Le Center parcs**

Le projet Center Parcs est entré dans sa phase opérationnelle. Les travaux de construction commenceront au printemps 2019 pour une ouverture du site prévue au printemps 2021. Parallèlement, **en 2019, le « comité emploi » intensifiera son action pour répondre au besoin généré** (300 emplois temps plein en phase d'exploitation).

▪ **Le déploiement de la fibre optique**

Sur l'ensemble du département, **plus de 25 000 nouveaux logements devraient pouvoir être raccordés à la fibre au cours de l'année**. Compte tenu des délais réglementaires imposés par l'autorité régulatrice ARCEP, les premiers déploiements du Syndicat *Lot-et-Garonne numérique* devraient pouvoir être mis en commercialisation à la fin du premier semestre 2019 et ceux de l'Appel à Manifestation d'Engagements Locaux (Orange) d'ici la fin de l'année. Cette dynamique vise l'objectif d'équiper 147 000 foyers pour une couverture totale du département d'ici 2023, avec 5 ans d'avance sur le plan initial.

▪ **L'essor du Campus numérique**

En 2018 ont débuté les travaux de structuration de l'ensemble du bâtiment principal et de l'amphithéâtre. La livraison du chantier est programmée pour fin 2019. Les premières start-up sont d'ores et déjà installées dans les locaux rénovés, aux côtés notamment de l'école Intech'Sud en pleine expansion. Son intégration le 3 avril dernier dans la communauté « **French Tech** » le fait entrer dans la cour des grands acteurs du numérique en France !

▪ **Le développement des mobilités douces**

L'adoption du schéma départemental des véloroutes et voies vertes a permis de constater les tracés existants et de planifier la création de nouveaux itinéraires sur l'ensemble du territoire lot-et-garonnais. Ainsi, **en 2019, seront créées la véloroute de la Vallée du Dropt et aménagées de nouvelles portions de la véloroute de la Vallée du Lot**. Les intercommunalités départementales engagent également des actions visant à consolider les itinéraires ou à créer de nouvelles infrastructures (Albret Communauté, Val de Garonne Agglomération et Communauté de communes des coteaux et Landes de Gascogne).

▪ **La poursuite du renforcement du réseau navigable**

L'objectif est désormais de connecter le réseau navigable départemental avec celui du département voisin du Lot, ce qui permettra d'offrir une navigation continue sur le Lot de

120 km. En particulier, le projet de remise en navigation de **l'écluse de Saint-Vite entre en phase opérationnelle** : après avoir trouvé en 2018 un accord avec les usiniers qui occupaient l'écluse pour concilier projet touristique et projet industriel, le Département obtiendra en 2019 les autorisations nécessaires à la réalisation des travaux. Ces derniers démarreront fin 2019 et se poursuivront en 2020. Parallèlement, **les études de l'écluse de Fumel**, dernier équipement nécessaire pour rejoindre le département du Lot, se poursuivront.

A ces projets s'ajoute l'extension à Agen de **l'Ecole nationale d'administration pénitentiaire (l'ENAP)** qui confortera la place de l'Agenais et du Lot-et-Garonne en matière d'enseignement supérieur, après la création en début d'année, au sein du pôle universitaire d'Agen, de la **Première Année Commune aux Etudes de Santé (PACES)**.

Sans oublier que le Département est également partie prenante de projets de développement **d'entreprises à haute valeur ajoutée** et à rayonnement national voire mondial, qu'il s'agisse de Biocoop, Végécroc ou du secteur aéronautique.

En matière d'agro-alimentaire et de circuits courts, le Lot-et-Garonne garde une longueur d'avance et ne cesse de se distinguer au plan national. Il a remporté dernièrement 2 prix avec son programme du « **47 dans nos assiettes** » : **un Territoria et un Trophée Eco-maires** (3^{ème} place !).

Avec cette action, c'est une véritable **filière d'économie circulaire agricole** qui se met en place chez nous. Nous plaçons la barre très haut dans ce domaine. Nous avons la chance d'être le **premier département de France par la diversité de ses productions** et d'être le **premier département bio de Nouvelle-Aquitaine**. Nous cultivons cela !

D'autres départements regardent de très près ce qui se passe en Lot-et-Garonne, viennent à notre rencontre, demandent des conseils. **Notre département est devenu en quelques années une référence nationale.**

Notre ambition est de passer encore une vitesse supérieure, avec la **généralisation à toute la restauration scolaire (au-delà des collèges) et même aux autres secteurs de la restauration collective**, notamment dans les maisons de retraite. Il y a là un enjeu majeur, à la fois sanitaire et social (cf. actualité Ehpad en Occitanie).

• **DES ACTIONS DE PROXIMITE QUI REUSSISSENT**

En matière de développement social et de solidarité territoriale, le Département reste une collectivité de référence pour aider les Lot-et-Garonnais les plus fragiles à faire face aux aléas de la vie, dans un contexte de précarisation croissante. La crise profonde qui traverse le pays ne rend que plus nécessaire encore la consolidation du bouclier social que constitue la collectivité départementale. Le Conseil départemental mobilisera au total **248,4 M€** à cette mission en 2019.

Pour renforcer la protection des populations et l'accompagnement des familles, un accent particulier sera mis en 2019 sur :

- les actions en faveur de la **protection de l'enfance et de l'accompagnement des familles**, avec un budget qui dépasse les **52,4 M€** ;
- les innovations favorisant le retour à l'emploi, notamment avec la **plate-forme Job47.fr** sur laquelle le nombre d'inscrits a plus que doublé au cours des derniers mois ;
- la poursuite du travail mené dans le champ de **l'aide à domicile** pour les personnes âgées, avec les gestionnaires de ces services sur les territoires ;
- l'intensification des **bilans de santé** en école maternelle et de la **vaccination**...

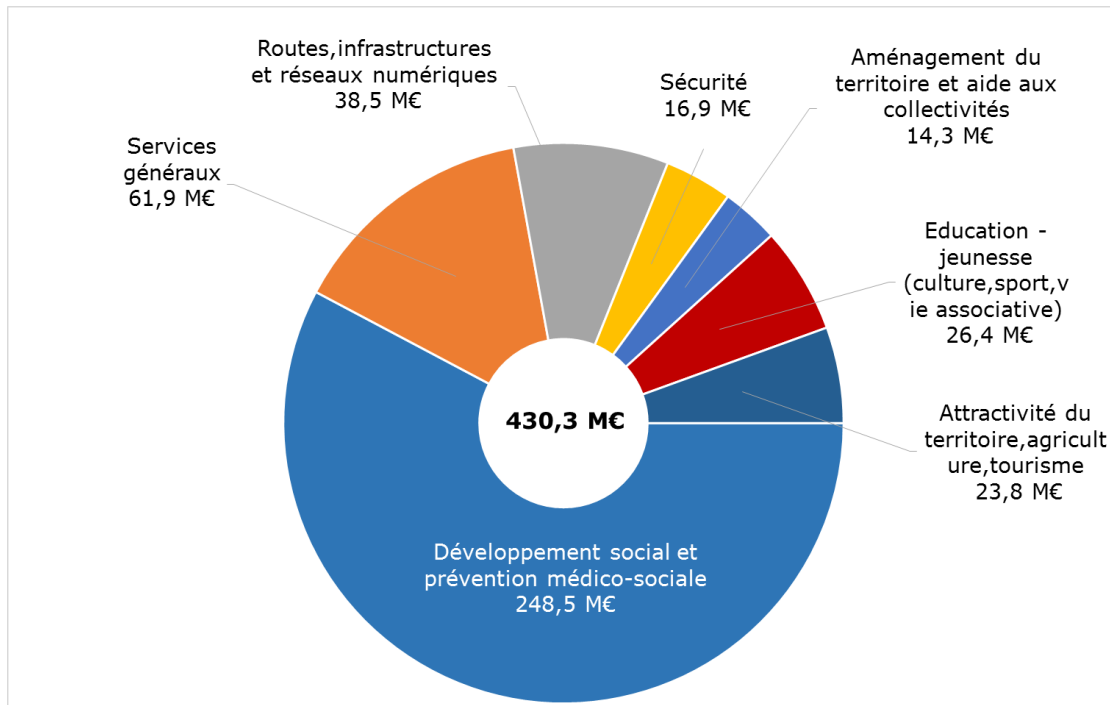
Le Département redoublera aussi d'efforts pour maintenir des services de proximité partout sur le territoire, en particulier avec :

- la reconduction de sa participation au programme de rénovation des **casernes de sapeurs-pompiers** ;
- la poursuite de la couverture du territoire en **Maisons de Santé Pluri-professionnelles**, dans la continuité des 20 projets déjà financés par le Département, la première pierre de la MSP de Damazan il y a quelques jours en attestant ;
- le développement de **mission ingénierie/assistance technique** pour accompagner les maires dans la conduite de leurs projets, avec la mise en place d'un numéro unique ;
- un nouveau régime d'aide aux **bâtiments scolaires de 1^{er} degré** et **aux tiers-lieux** (création et aménagement).
- la poursuite du travail de la **mission « adressage normalisé »**, avec l'objectif de traiter 20 000 points adresses supplémentaires...

En outre, très attaché à la préparation de l'avenir, le Département entend mobiliser des moyens conséquents pour son programme pluriannuel de rénovation des collèges relevant de sa compétence. La collectivité finalise l'élaboration d'un véritable « **Plan collège** » **pluriannuel**, qui commencera **dès 2019 avec un investissement de 8,8 M€** pour les opérations suivantes : fin de la rénovation du collège Jean Boucheron à Castillonnès, poursuite des travaux de restructuration du collège Paul Dangla à Agen (fin prévue à la rentrée scolaire 2019/2020), achèvement de la restructuration du collège Jean Moulin de Marmande (l'opération s'achèvera en 2019 avec la restructuration de la Segpa notamment), mise en conformité de la cuisine du collège Lucie Aubrac à Castelmoron-sur-Lot, rénovation des façades du collège Paul Froment à Sainte-Livrade-sur-Lot (prévue sur 2 ans).

Le Conseil départemental répondra aussi présent aux côtés des Lot-et-Garonnais pour que l'essor du numérique profite à tous et ne soit pas un facteur d'exclusion supplémentaire. Une attention toute particulière sera portée à la conduite du **Plan d'inclusion numérique** piloté par la collectivité.

Dépenses et recettes réelles totales (fonctionnement et investissement) en M€



Opérations nouvelles d'investissement : 55,8 M€

